



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire présentées par :

- M. et Mme Chantal et Olivier Udry-Biner, à Lully, pour la création d'annexes au chalet existants et construction d'un couvert double à voitures, sur parcelle n° 1063, folio n° 5, au lieu-dit *Les Danses*, à Mase, zone chalets 0.30 ; coordonnées 2'599'554 / 1'116'290.
- M. Lundström Tor, à Nax, pour la construction d'une habitation et d'un accès sécurisé en dérogation à la zone réservée, sur parcelles n° 766 et n° 760, folio n° 8, au lieu-dit *Le leigier*, à Nax, zone Chalets 0.20; coordonnées 2'599'411 / 1'119'523 et 2'599'471 / 1'119'520.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 14 juin 2019